



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

PLAN
D'ACTION
2016



"LA FORCE
D'UN RÉSEAU,
LA PROXIMITÉ
DES TERRITOIRES"



RÉFORME TERRITORIALE

Le regroupement régional effectif depuis le 1^{er} janvier 2016, implique de poursuivre la mise en œuvre du plan d'action défini courant 2015 qui prévoit une échéance pour l'adaptation de l'organisation de l'action du Mouvement en décembre 2017. Outre l'accompagnement des projets dans chaque région, la FNAR va également engager un travail sur l'adaptation de l'organisation fédérale à cette nouvelle donne. Cette réflexion va intégrer les modalités de répartition de la dotation régionale entre l'USH et les AR. Elle s'appuiera notamment sur les outils communs de présentation et d'analyse financière et économique des AR. Ces travaux seront complétés par la définition et la mise en place d'un plan de formation pour adapter les méthodes et les modes de travail faisant davantage appel aux nouvelles technologies de travail collaboratif et en réseau.

LES TERRITOIRES DITS DETENDUS

Sous l'impulsion de la FNAR et dans la continuité des travaux initiés en 2015, le Mouvement Hlm, l'USH et les Fédérations, engagent un plan d'action visant à dynamiser l'action des organismes Hlm sur des territoires à marché immobilier détendu, en décroissance économique ou démographique. La FNAR assure l'animation et la coordination de l'ensemble du dispositif et des travaux menés sur ce sujet. En 2016, elle s'attachera notamment à mettre en œuvre, avec toutes les composantes du Mouvement, un programme d'études-actions qui vise à expérimenter dans des territoires détendus, des méthodes de travail, des démarches, des outils, des partenariats, des adaptations législatives et réglementaires autour de trois thèmes : la recomposition du patrimoine, le développement de l'offre de nouveaux services aux habitants et la contribution du Mouvement Hlm local à la définition des projets de développement des territoires. Un travail de communication et de lobbying sur ces sujets est engagé, en parallèle, auprès de tous les partenaires du Mouvement Hlm.

CONTRIBUTION DE LA FNAR AU PROJET CAP HLM

Le projet Cap hlm est officiellement lancé depuis l'AG de l'USH du 26 janvier 2016. La FNAR a soutenu la mise en place de cette démarche, rendue indispensable par les évolutions récentes de la politique du logement. La contribution de la FNAR sera construite en plusieurs étapes. Un **séminaire de travail** qui abordera 3 points spécifiques (un éclairage sur les évolutions des politiques du logement en Europe, des échanges sur les besoins en logement et en matière d'habitat ainsi que la territorialisation des politiques de l'habitat). Puis **l'Assemblée générale de la FNAR du 10 mai 2016**, consacrera une table ronde à laquelle participeront différents acteurs locaux (de l' élu au citoyen). La contribution de la FNAR sera validée par l'Assemblée des territoires en juin. Enfin, pour le Congrès Hlm, une **publication spéciale de Paroles de territoires** est projetée pour présenter le résultat des contributions de la FNAR et des AR.

ACTION LOGEMENT

Prévues par la convention nationale signée entre l'USH et Action logement le 10 novembre 2015, des conventions régionales entre les AR et les directions régionales d'Action logement doivent permettre de renforcer le partenariat entre le Mouvement et les partenaires sociaux impliqués dans la gestion d'Action logement. La préfiguration dans 2 régions (Grand Est et Auvergne Rhône-Alpes) de ces conventions permettra d'animer un séminaire de travail associant les directeurs d'AR et les directeurs régionaux d'Action logement puis d'organiser une rencontre lors du Congrès de Nantes entre les Présidents et directeurs d'AR, les Présidents de CRAL, et les directeurs d'Action logement.

PARTENARIAT ARMOS OCÉAN INDIEN

Lors du Congrès de Montpellier, des contacts ont été noués entre la FNAR et l'Association régionale des maîtres d'ouvrage sociaux de l'Océan Indien (Ile de la Réunion) ARMOS OI, qui réunit une ESH et plusieurs EPL. A l'issue de ces discussions et du constat partagé que les modes de travail des AR et celui de l'ARMOS OI ont des convergences fortes, il a été convenu de définir les modalités de développement d'une coopération et de mettre en place une convention de partenariat. Cette convention doit permettre aux membres de l'ARMOS d'être associés aux réflexions et travaux conduits par les instances de la FNAR et aux salariés de l'ARMOS de participer à l'ensemble des dispositifs d'appui professionnel mis en place par la FNAR et l'USH pour les AR.

COMMUNICATION

Pour donner une visibilité plus grande à son action et à celle des AR, la FNAR engage en 2016, la construction d'un nouveau site Internet qui comprendra un espace institutionnel de présentation générale et un espace membre destiné à l'ensemble des membres AR. La FNAR a aussi la volonté de développer de nouveaux outils de travail pour rationaliser les déplacements de chacun (visioconférences, formations à distance, travail collaboratif à partir de documents mis en ligne...). La FNAR poursuivra également la publication d'une newsletter mensuelle.

L'AFIPART

En 2016, la FNAR poursuivra son appui à l'Association des Fichiers Partagés, tant du côté des tâches administratives et de la logistique que de l'animation de ses instances et de ses groupes de travail. Un espace collaboratif sera ouvert au début de l'année.

LES ATELIERS DE LA RÉFORME



LES ATELIERS DE LA RÉFORME

Gestion de la demande et des attributions, politique de la ville et mixité

« Les Ateliers de la Réforme » est un dispositif d'appui renforcé à destination des Associations régionales Hlm, construit dans le cadre de la mise en œuvre de leur mandat confié par le comité exécutif de l'USH. Il s'agit d'accompagner les AR sur la mise en œuvre de la réforme de la demande et des attributions, de la politique de la ville et de la mixité. « Les Ateliers de la Réforme » ont pour objectif d'échanger sur les pratiques, d'établir des référentiels communs, de capitaliser et d'enrichir les approches et les débats avec des experts et des chercheurs. Les Ateliers seront pilotés par la DIUS et la FNAR. Ils démarreront en janvier 2016 avec un programme de travail réparti sur les deux semestres de l'année 2016.

BUDGET 2016

Le projet de budget pour l'année 2016 a été construit à partir des objectifs suivants :

- Renforcement de l'équipe fédérale rendu possible par la remise à disposition de l'USH d'une salariée en congé maladie prolongé à compter du 1er janvier 2016 et recrutement d'une personne pour le secrétariat général.
- Poursuite de la maîtrise des dépenses de gestion qui conduit à maintenir le niveau de cotisation à celui de 2015.

La collaboration avec l'USH et les Fédérations permettra de développer le plan d'action tant pour le programme en faveur des territoires détendus que pour l'accompagnement de la réforme territoriale ou le développement d'un système d'information territorialisé. Le déficit prévu de 25 K€ correspond à la reprise dans les comptes de la cotisation exceptionnelle du même montant inscrite dans le budget adopté en 2015. Pour les AR n'ayant pas effectué, durant l'exercice 2015, le règlement de leur quote-part, cette cotisation exceptionnelle sera appelé en même temps que la cotisation 2016 sur la base du barème adopté lors de l'AG du 16 juin 2015. Le retour à un fonctionnement stabilisé de l'équipe va permettre un effort significatif en faveur du plan de développement des compétences des salariés après une année 2015 difficile. Un dossier spécifique de financement sera déposé auprès d'Uniformation.

	2016 prévis.	2015 réalisé	2015 prévis.	2014 réalisé	2013 réalisé
Cotisations fédérales	156	156	159	158	153
Cotisation exceptionnelle	0	25	25		
Participation de l'USH	567	558	558	520	503
Financement Union personnel détaché	0	0	0	40	49
Vente revues	8	7	10	8	10
DAR	0	0	0	38	37
Produits exceptionnels					
Autres produits	4	3	5	4	4
Total recettes	735	749	756	766	755
Salaires et charges salariales	505	469	555	460	472
Charges diverses de fonctionnement	174	170	185	189	195
Réunions et séminaires	61	57	65	52	58
Autres charges de fonctionnement	28	24	35	5	93
Total charges	768	722	839	706	817
Produits financiers	8	9	10	11	12
Charges financières	0	0	0	0	0
Résultat	-25	36	-73	72	-51

Nota : les valeurs sont exprimées en K€. Les calculs d'arrondis peuvent entraîner des décalages avec les résultats comptables.